

L'association **Vaincre les Maladies Lysosomales (VML)** lance son appel à projets 2026 « maladies lysosomales » dont l'objectif est de soutenir la recherche dans le domaine suivant :

### Compréhension des mécanismes physiopathologiques des maladies lysosomales dans l'optique de développer une approche thérapeutique.

#### Public cible et éligibilité

Les financements sont attribués sous la forme d'aides aux équipes (subvention de fonctionnement, gratification M2, pas de salaire) pour un projet donné. Les équipes étrangères peuvent déposer des demandes, néanmoins les collaborations avec des équipes françaises seront appréciées.

**Seuls les projets en lien direct avec une pathologie lysosomale héréditaire seront considérés.** Une attention particulière sera portée aux **projets émergents et/ou concernant les maladies lysosomales bénéficiant actuellement de peu de recherches.** Au titre de cet appel d'offre, deux dossiers pourront être soutenus pour des montants de 40 000 euros maximum.

#### Procédure et calendrier

Les projets seront sélectionnés en deux étapes.

##### 1. Lettre d'intention

Les candidats feront parvenir à VML une lettre d'intention de 2 pages maximum, rédigée en français (anglais possible pour les équipes étrangères), présentant :

- Le titre du projet, Un résumé scientifique du projet, La composition de l'équipe et son implantation, Une liste de 5 publications récentes, Le montant du budget demandé et sa répartition. Aucun prélèvement de frais de gestion n'est applicable aux subventions accordées.

**Les lettres d'intention sont à envoyer par e-mail à [scientifique@vml-asso.org](mailto:scientifique@vml-asso.org) au plus tard le 5 juillet 2026.**

**Sélection :** Les projets seront étudiés par le Conseil Scientifique de VML. Les résultats de cette première sélection seront communiqués par e-mail au plus tard le 13 juillet 2026.

##### 2- Dossier complet

Les candidats sélectionnés devront remplir un dossier complet et détaillé. La rédaction du projet doit être faite en anglais afin de permettre une évaluation par des experts internationaux.

**Le dossier sera à retourner par e-mail et courrier (1 exemplaire papier signé) au plus tard le 6 septembre 2026.**

**Validation :** Les projets seront évalués par des experts et discutés et notés par le Conseil Scientifique de VML. La validation du financement sera entérinée par le Conseil d'Administration. Les résultats de cette seconde sélection seront communiqués aux demandeurs début **décembre 2026.**

#### Contact

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter VML par courrier (adresse ci-dessous) : Delphine GENEVAZ, Responsable scientifique VML, Tél : +33 (0)1 69 75 40 36 - E-mail : [scientifique@vml-asso.org](mailto:scientifique@vml-asso.org)

**David JANNETTA**  
Président de VML

**Docteur Catherine CAILLAUD**  
Co-Présidente du Conseil Médical et Scientifique